

**Séminaire de l'EHESS "Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité"**  
**Mercredi 18 janvier 2017 : Un exemple de modélisation (harpe nzakara)**  
*Compte-rendu de Marine Tréhello*

La séance de Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité s'est basée sur un exemple de modélisation faite à partir d'enregistrements d'une harpe nzakara d'Eric de Dampierre dans les années 1960 et de Marc Chemillier dans les années 1990. Ils s'inscrivent dans un cadre mémoriel car le répertoire n'est plus joué dans son contexte depuis l'exil du roi à Bangui. Elle s'est articulée en trois temps : tout d'abord le repérage de la pulsation, puis la mise en série et l'énoncé de règles, enfin, la polémique et la nécessité de l'enquête.

Le répertoire de harpe chez les Nzakara révèle une opposition binaire / ternaire dans un ensemble de formules de harpe répétées indéfiniment qui accompagnent les improvisations vocales du musicien. La transcription, qui est l'élaboration des données brutes, est nécessaire pour arriver à des généralités, des règles et permet de révéler que les formules se subdivisent en deux catégories : les *ngbakia*, des formules binaires en hommage aux ancêtres et les *limanzas*, des formules ternaires jouées lors des audiences à la cour. On peut les distinguer en transcrivant la pulsation dans les formules. Le problème se pose lorsqu'il y a 30 pulsations par exemple. La règle qui se dégage par consensus général est que, lorsque c'est divisible et par 2 et par 3, c'est le 3 qui prime. Dans d'autres formules de harpe, on retrouve le principe d'imparité rythmique théorisé par Simha Arom. ( $1/2-1$ ,  $1/2+1$ ). C'est une forme qu'on retrouve beaucoup en Afrique mais aussi dans la répartition des touches d'un clavier ou dans le compte des mois de l'année. En théorie mathématique de la musique, ce phénomène est appelé hyper-diatonisme. Si l'on observe un phénomène à grande fréquence, on renforce le modèle qui le décrit même s'il faut toujours avoir en tête qu'il puisse s'agir d'une coïncidence.

Cela nous a mené à une réflexion sur les mouvements de la tradition musicale qui peut évoluer sur décision politique. Si la culture peut être imposée, elle n'en reste pas moins issue de la tradition et si la tendance va vers une standardisation effaçant les différences régionales et une recherche sur les marges de l'originalité, les détenteurs de la tradition en restent les garants. L'adaptation de certains instruments ou de certaines musiques à certains instruments aux goûts européens doit rester dans le cadre de ce que les gens ont l'habitude d'entendre et de jouer. Le rejet est immédiat car cela peut empêcher la pratique de la danse par exemple si la musique ne convient pas aux danseurs. Il est indéniable que l'influence est mutuelle entre la musique des villages et celle standardisée des ballets nationaux qui a amené des changements notables comme la présentation sur scène, la professionnalisation, et le passage d'une musique jouée pour les ancêtres à celle pour gagner de l'argent, en Afrique dans les années 1950 et 1960.

Il s'agit alors de corroborer l'analyse musicale avec les données ethnographiques. On fait apparaître des régularités : mais qu'est-ce qui se répète dans les faits observés ? Car une formule répétée d'un musicien à un autre n'est pas forcément un clone, chacun la joue à sa façon. La transcription en solfège traditionnel n'a pas de sens. Écrire  $do\#$  car c'est plus ou moins la fréquence de la note n'est pas probant car elle dépend surtout de l'échelle du musicien. Ainsi, établir des tablatures, c'est-à-dire, répartir des notes sur une échelle sans clef est plus efficace car on efface ce qui est superflu et les régularités se font plus évidentes. On peut utiliser l'analyse paradigmatique, apparue avec le structuralisme dans les années 1960, qui vient de la linguistique et qui distingue paradigme et syntagme. Gilbert Rouget est un des ethnomusicologues à l'avoir le plus utilisée sur des chants de possession au Bénin. On doit sa théorisation à Jean-Jacques Nattiez pour la musique, et avant lui à Lévi-Strauss pour la mythologie. Dans l'exemple de Rouget, la transcription se fait à l'aide d'un sonagramme. Le principe consiste à rompre avec la linéarité temporelle en allant à la ligne quand des éléments se ressemblent, ce qui permet de les faire ressortir et ainsi de faire apparaître les

régularités voire une structure générale. Cette méthode fonctionne aussi avec des éléments de récits, ou encore avec des rituels. Il a fallu cependant plusieurs années à Marc Chemillier pour établir les mises en série, pour souligner et faire apparaître les régularités et plus de temps encore pour énoncer les règles. Dans l'exemple proposé, les mélodies du haut et du bas suivent le même schéma, comme un canon. C'est leur imbrication qui donne cette complexité mais elle s'appuie sur un modèle général.

K. Peter-Brenner réfute la théorie d'un canon pour les interpréter. Le principal problème est que l'enquête de validation du modèle n'a pu être faite car ce répertoire a quasiment disparu. Mais on peut trouver d'autres éléments de cette culture qui confortent l'hypothèse du canon, ce sont les exemples de la plante des jumeaux ou des motifs de tresses sur les têtes sculptées des manches de harpes. On observe une forme de refus de deux choses identiques mais un intérêt pour les ressemblances. Pour Brenner, ce ne sont pas des canons mais des motifs dupliqués et décalés. Il les modélise en juxtaposition et le canon serait alors plus une conséquence d'imbrication. Les formules sont effectivement peut-être construites avec des motifs imbriqués ainsi, mais pourquoi les musiciens ne se seraient pas rendu compte que les deux voix se répondent, même s'ils ne le théorisent pas ? Les musiciens savent ce qu'ils font, ils ont une attitude réflexive et ont une idée des classifications et formules. Cette polémique prouve que l'enquête est indissociable de la modélisation. Elle n'est pas toujours possible, ni facile, mais la validation est indispensable au modèle. Il ne faut pas négliger le rôle des enquêtés qui donnent des clefs de compréhension.